

AGIR **ENSEMBLE**
POUR **AMÉLIORER**
LA **QUALITÉ DE L'AIR**
EN ÎLE-DE-FRANCE



Comme partout dans le monde, la qualité de l'air est un enjeu capital de santé publique en Île-de-France. Le temps presse.

Les discours se succèdent. Les initiatives se bousculent. Les réglementations se durcissent. Le Gouvernement a annoncé la fin de la vente de véhicules essence et diesel pour 2040.

De son côté, la ville de Paris souhaite interdire le diesel dès 2025 et les véhicules à essence en 2030. C'est-à-dire demain ! Chacun ressent aujourd'hui la nécessité d'agir. Et d'agir vite.

Jean-Jacques Guillet
Président du conseil
d'administration



LE GNV, UNE ALTERNATIVE CRÉDIBLE AU DIESEL

Le gaz naturel véhicule (GNV) s'impose, aujourd'hui, comme étant la seule alternative crédible au diesel, notamment pour les flottes de poids lourds et d'utilitaires, pour lesquels il n'y a pas encore de solution électrique satisfaisante.

En progression de 18% par an sur les dix dernières années, le parc mondial atteint désormais 20 millions de véhicules. Malheureusement, en France, le développement de ce carburant se heurte à un manque de stations-service ainsi qu'à une offre limitée de véhicules. Aujourd'hui, la France compte 88 stations-service contre, par exemple, 1 200 en Italie ou 900 en Allemagne.

UNE INITIATIVE INTERCOMMUNALE

Conscient de ce problème, le Sigeif, Syndicat Intercommunal pour la gaz et l'électricité en Île-de-France, a engagé, dès décembre 2014, une démarche vertueuse en signant une convention de partenariat avec la ville de Paris, le groupe La Poste et GRDF – avec le soutien financier de la Région Île-de-France – afin de développer l'usage des véhicules fonctionnant au GNV en Île-de-France. Moins de deux ans après, le Sigeif inaugurait sa première station GNV/bio-GNV sur le port de Bonneuil-sur-Marne. Riche de cette expérience, le Sigeif, soutenu par la Caisse des dépôts, a pris l'initiative de créer une SEML (société d'économie mixte locale), Sigeif Mobilités, afin de mobiliser rapidement les moyens nécessaires à la création d'un véritable réseau de stations-service publiques en Île-de-France.



Inauguration, en novembre 2016, de la station GNV ouverte par le Sigeif sur le port autonome de Bonneuil-sur-Marne (94).



UN OBJECTIF CLAIR : CRÉER 10 STATIONS GNV/BIO-GNV D'ICI 2022

Créée en décembre 2016, Sigeif Mobilités est dotée d'un capital social de 5 millions d'euros et porte un investissement d'une quinzaine de millions d'euros. L'objectif de cette SEM est de créer un réseau d'une dizaine de stations d'ici 2022. La Caisse des dépôts accompagne ce projet d'envergure, qui est soutenu par la Région Île-de-France et par de grands syndicats techniques franciliens tels que le Sycotm, le Siaap et le Siom de la Vallée de Chevreuse, ainsi que par GRTgaz Développement, filiale de GRTgaz, le premier gestionnaire de réseau de transport de gaz.

SIGEIF MOBILITÉS, UNE AGILITÉ DE START UP...

Sigeif Mobilités est une SEM adossée à des partenaires institutionnels fortement impliqués dans les enjeux de la transition énergétique.

Précurseur en matière de développement de stations d'avitaillement en GNV et bio-GNV en Île-de-France, Sigeif Mobilités se consacre exclusivement à cette activité. Elle bénéficie de l'expérience du Sigeif qui a acquis une compétence précieuse dans le domaine de la conception, du développement, du financement, de la réalisation et de l'exploitation de stations distribuant du GNV.

La souplesse de son organisation lui permet de réagir de façon réactive dans tous les domaines, notamment celui du foncier, facteur clé de développement du GNV en Île-de-France.

...AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La France devrait compter 250 stations GNV à l'horizon 2020. Pour l'instant, on en compte 88, dont 14 en Île-de-France. Cet objectif ambitieux nécessite d'articuler les initiatives publiques et privées. Pour ouvrir une station, les entreprises privées ont besoin d'engagements de consommation immédiats. Elles visent une rentabilité à court terme, trois ans en moyenne.

Sigeif Mobilités s'inscrit dans une démarche d'intérêt général et recherche un potentiel de développement à moyen terme plutôt qu'une rentabilité à court terme. Elle vise un retour sur investissement à quinze ans. Son action s'inscrit dans la dynamique du marché et s'intéresse, en priorité, aux sites sur lesquels l'utilisation du GNV et du bio-GNV est en cours de développement.

De même, sans nuire à l'équilibre économique de l'ensemble, Sigeif Mobilités peut investir dans les petites "stations de proximité" à destination des artisans, des commerçants ou des services municipaux...



*Réunion du conseil
d'administration
de la SEM.*

DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France est le plus grand syndicat d'énergie de France. Il assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution de l'énergie. Le Sigeif rassemble 186 collectivités (5,5 millions d'habitants) et coordonne depuis 2004 un groupement de commandes d'achat de gaz et de services d'efficacité énergétique pour le compte de 500 membres. Afin de permettre le développement de l'usage du GNV en Île-de-France, il a engagé depuis 2014 une politique volontariste dont la Sem Sigeif Mobilités est un élément clé.
www.sigeif.fr et [@sigeif75](https://twitter.com/sigeif75)



Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, traite et valorise les déchets du territoire le plus peuplé et le plus dense de France, soit 2,3 millions de tonnes de déchets, collectés auprès de 5,8 millions d'habitants. Une mission exigeante qu'il conduit en lien étroit avec les collectivités en charge de la collecte et l'ensemble des acteurs de la filière déchets. Il compte 84 communes réparties sur Paris et la petite couronne. Acteur majeur de la transition écologique, le Syctom innove au quotidien pour développer l'économie circulaire et faire des déchets des ressources.
www.syctom-paris.fr



Collecte, tri et valorisation des déchets sont au cœur de la mission déployée par le Siom de la Vallée de Chevreuse au service des habitants de ses 21 communes. Acteur du développement durable, il fut en 2010 le premier syndicat en France à acquérir une flotte de 26 bennes hybrides GNV-électriques pour optimiser les collectes, en réduire l'impact environnemental et le coût. À Villejust (91), le Siom dispose aussi d'un fleuron d'énergie durable : une unité de valorisation leader en cogénération, depuis quatre ans, avec une performance énergétique croissante (de 80 à 90%).
www.siom.fr

GROUPE



La Caisse des dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.
www.caisseledesdepots.fr
et [@CDC_IDF](https://twitter.com/CDC_IDF)



Service public de l'assainissement francilien

Le Siaap (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne) est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel. Le Siaap, avec plus de 700 agents, dépollue, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses six usines d'épuration.
www.siaap.fr



GRTgaz Développement est une société détenue à hauteur de 100 % par GRTgaz SA, l'un des leaders européens du transport de gaz naturel et expert mondial des réseaux et systèmes de transport gazier. GRTgaz Développement détient notamment la société GRTgaz Deutschland, qui opère le gazoduc Megal, en Allemagne, ainsi qu'une participation dans la Sem Sigeif Mobilités, dont l'objet est d'investir dans des stations GNV en Île-de-France.
www.grtgaz.com et [@GRTgaz](https://twitter.com/GRTgaz)



Chef de file des collectivités territoriales pour la qualité de l'air, la Région Île-de-France agit dans la plupart des domaines qui concernent la vie quotidienne des 12 millions de Franciliens : transports, lycées, apprentissage, développement économique, environnement... Avec le plan "Changeons d'air pour l'Île-de-France", approuvé en 2016, et la stratégie régionale pour le fret et la logistique adoptée en mars 2018, la Région a pour ambition de concilier l'amélioration du cadre de vie et l'attractivité économique de l'Île-de-France.
www.iledefrance.fr

Le capital initial de la SEM a été fixé à 5 millions d'euros. Il est réparti comme suit :

Sigeif
2 700 000 euros - 27 000 actions

Caisse des dépôts et consignations
1 650 000 euros - 16 500 actions

Région Île-de-France
350 000 euros - 3 500 actions

Syctom
50 000 euros - 500 actions

Siaap
50 000 euros - 500 actions

Siom de la Vallée de Chevreuse
50 000 euros - 500 actions

GRTgaz Développement
150 000 euros - 500 actions

UNE DYNAMIQUE EN MARCHÉ

Première station GNV construite par la SEM, sur le port de Gennevilliers. Son ouverture est prévue au printemps 2019.



En mai 2017, Sigeif Mobilités a signé un contrat avec Haropa-Ports de Paris pour la mise à disposition d'un terrain où sera construite une station GNV/bio-GNV sur le port de Gennevilliers. Cette station sera exploitée par Total. Ouverte 365 jours par an, 24 heures sur 24, elle comptera quatre pistes uniquement dédiées au GNV, permettant ainsi d'avitailer simultanément autant de véhicules.

Poursuivant sa stratégie de déploiement, Sigeif Mobilités a lancé un appel d'offres portant sur la construction et l'exploitation d'une station d'avitaillement en GNV et bio-GNV à Wissous. Elle sera ouverte au public en libre service 24 heures sur 24 et 365 jours par an, dans le Parc haut de Wissous, sur un terrain d'environ 4 425 m².



L'ouverture de la station de Wissous est prévue courant 2019.

Un cadre réglementaire favorable

La directive européenne sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs adoptée en octobre 2014 impose aux États membres de déterminer un nombre approprié de points d'avitaillement ouverts au public dans les agglomérations urbaines et suburbaines d'ici 2020. D'autre part, la loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015 fixe une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre en 2030, par rapport à 1990, et une part des énergies renouvelables à plus de 30% de la consommation finale d'énergie en 2030.

DÉDUCTION FISCALE POUR LES POIDS LOURDS AU GNV

Les poids lourds roulant au GNV/bio-GNV bénéficient d'un amortissement fiscal supplémentaire exceptionnel de 40%. Cette décision fait suite à un amendement déposé par Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif, dans le cadre de la loi de finances 2016, alors qu'il était député des Hauts-de-Seine. En pratique, les entreprises peuvent déduire de leur résultat imposable 40% de la valeur des véhicules de plus de 3,5 t roulant au gaz naturel ou au bio-méthane acquis jusqu'au 31 décembre 2019.

Le GNV, un carburant écologique et économique

Le GNV présente de nombreux avantages écologiques et économiques. Il réduit de 50% les émissions de particules fines et d'oxyde d'azote par rapport à un véhicule diesel, et de 15% les émissions de gaz à effet de serre (90% avec du biométhane carburant).

Les véhicules roulant au GNV émettent 20% de CO₂ en moins dans l'atmosphère que les véhicules roulant à l'essence. Son coût à la pompe est moins élevé que celui de l'essence et du gazole.

Enfin, les véhicules roulant au GNV offrent une grande autonomie : 400 km pour les poids lourds et jusqu'à 1000 km en bicarburation, pour les véhicules légers.

DU GNV AU BIO-GNV, L'AVENIR DE LA FILIÈRE

Prolongement renouvelable du GNV, le bio-méthane carburant (bio-GNV) peut être produit localement à partir de déchets organiques issus de l'industrie alimentaire, de la restauration collective, d'exploitations agricoles, d'ordures ménagères ou de boues de stations d'épuration. Le biométhane peut être injecté tel quel dans le réseau de gaz ; il se mêle parfaitement au gaz naturel, dont il a la même composition.

Ainsi, le système GNV pourra intégrer une part croissante d'énergie renouvelable, sans adaptation technique, tant au niveau des véhicules que des stations d'avitaillement.

Illustration de la station-service multi-énergies du pont de Grenelle, à Paris. L'ouverture est prévue en 2022.



PRÊT POUR
LA STATION
DU FUTUR!

Sigeif Mobilités participera à la station du futur ! Le dossier qu'elle a porté avec ses partenaires Sogaris, Air liquide, Total, Enedis et GRDF pour l'aménagement du site du parking du pont de Grenelle a, en effet, été retenu, dans le cadre de l'appel à projets "Ré-inventer la Seine". La SEM apportera son expertise en matière de GNV et de bio-GNV à ce projet particulièrement innovant

puisqu'il s'agit de la création de la première station-service multi-énergies à Paris. La station du futur, première dans le monde, proposera, sur le site du parking du pont de Grenelle (Paris XV^e), un approvisionnement pour tous les véhicules (automobiles, camions et bateaux) dans toutes les énergies "propres" (GNV, bio-GNV, électricité et hydrogène).



Société d'économie mixte locale

64 bis, rue de Monceau. 75008 Paris
Téléphone 01 44 13 92 44 - Fax 01 44 13 92 49
sigeifmobilités@sigeif.fr